



SOMMAIRE :

Page 1 : Édito

Page 2 et 3 : déclaration  
liminaire CHSCT

Page 4 et 5 : Le rapport de la  
casse

Page 6 et 7: Brèves



**On ne va pas se mentir, on a cherché une bonne nouvelle à annoncer pour commencer ce numéro tant attendu de votre journal préféré.**

**On n'en a pas trouvé... ou si, quand même, les vacances !**

**Toute la section de Solidaires finances publiques 08 vous souhaite donc de bonnes vacances.**

**Vous allez bientôt partir en congés, enfin quand vous les aurez posés dans SIRHIUS... si si vous savez la nouvelle application qui fonctionne si bien ! (note pour l'auteur : faire une douzième tentative)**

**Ils sont bien mérités après une année de travail intense, de surcharge et d'incertitude pour notre avenir commun au sein de la DGFIP, une année de forte mobilisation également des agents ardennais pour lutter contre les contre-réformes et les suppressions d'emplois.**

**Vous aurez, nous aurons tous, besoin d'être en pleine forme pour affronter la rentrée, la pile de dossiers couverte de poussière, et la centaine de mèl qui feront beuguer votre messagerie.**

**Nous savons que nous aurons besoin de force, certes, mais nous aurons surtout de vous toutes et tous, nombreux et motivés, pour gagner les batailles qui seront malheureusement à mener dès septembre.**

**Tout laisse à penser que la rentrée et l'automne seront chargés, lourds et déterminants pour l'avenir de la DGFIP et pour NOTRE avenir.**

**Le rapport CAP2022 n'est pas publié. Cela n'a rien de rassurant, bien au contraire !**

**En effet, le gouvernement va piocher dans le rapport ce qui l'intéressera, sans aucune forme de dialogue (pourquoi dialoguer, à la DGFIP ça fait longtemps qu'on ne fait plus semblant...) et en essayant ainsi de museler toute opposition aux contre-réformes qu'il entend imposer.**

**Alors, oui, l'avenir de la DGFIP ne s'est pas éclairci mais nous reviendrons reposés, combatifs, unis et bien décidés à faire entendre notre voix, tous ensemble.**

## Déclaration liminaire au CHSCT du 26 juin 2018

Madame la Présidente,

Solidaires Finances a toujours défendu un service public de qualité et exigé que les agent(e)s des finances aient les moyens d'assurer l'ensemble de leurs missions.

Dans ce cadre, les conditions de travail doivent être une priorité.

Après les suppressions de postes, l'ASR et la remise en cause des règles de gestion, les annonces explosives sur le devenir de la fonction publique nous font changer d'ère.

La remise en cause des instances représentant les personnels s'inscrit dans cette logique.

Il en va ainsi de la limitation des prérogatives des CAP et la réduction de leurs moyens.

En matière de recrutement, de formation, de rémunération, de mobilité et de déroulé de carrière, le gouvernement entend en effet briser les garanties collectives actuelles et veut imposer une gestion individualisée des personnels.

Le gouvernement veut également fusionner les instances CT avec le CHSCT.

Ce dernier, par des dispositifs spécifiques (droit d'alerte, enquêtes...) permet de rappeler à l'administration ses obligations d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1 du Code du Travail). Cette instance est essentielle : l'administration est obligée d'y parler des conditions de travail des agent(e)s. On peut malheureusement imaginer que le sujet serait à peine effleuré, de-ci de-là, sans cette obligation. La fusion de ces instances, c'est la dissolution programmée de la question du travail et de son organisation dans une instance « fourre-tout » où on parlera de tout mais surtout de rien. Tout ceci participe de la dégradation des conditions de travail.

La situation est d'autant plus inquiétante au regard des mesures futures que la DGFIP entend mettre en œuvre pour soi-disant « assurer » la prévention des risques psychosociaux.

Consciente de la dégradation des conditions de travail et de l'état de ses cadres intermédiaires qui ne sont plus mesure d'accompagner les changements qui sont à venir, la DGFIP cherche des solutions pour éviter un drame social à la mesure de ce qui a été connu à France Télécom.

Pour cela, ses réponses sont l'élaboration de la charte de bonnes relations de travail, la mise en place de cellule d'écoute psychologique et le pompon, la semaine QVT, qui fera se « challenger » les différents services pour trouver des solutions innovantes en matière d'amélioration de la « qualité de vie au travail » avec un trophée à la clef.

La volonté de la DG d'élaborer une « charte des bonnes relations de travail » s'inscrit dans la même volonté de refus d'analyser les raisons objectives de la dégradation des CDT et des relations de travail. Les articles L4121-1 et L4121-2 du code du travail insistent sur l'obligation des employeurs d'agir sur les causes des risques auxquels sont exposés les agent(e)s par « *la mise en place d'organisation et de moyens adaptés* ». **Pour Solidaires Finances Publiques un tel dispositif représente un recul énorme** de la Direction générale dans l'approche de la prévention des RPS en totale contradiction avec le guide de prévention des RPS élaboré avec les organisations syndicales en 2011 où il est affirmé que « *l'organisation du travail apparaît comme le levier principal de la prévention* ». **Nous y sommes totalement opposés.**

Les rapports de l'IGAS font déjà état que les employeurs publics ne respectaient pas les lois en matière de travail. Alors si la loi n'est déjà pas respectée, en quoi une charte le serait-elle plus ?

De plus, sans avoir débattu préalablement avec les organisations syndicales ni consulté les agents, la DGFIP vient de passer un appel d'offres concernant la mise en place de deux cellules d'écoute psychologique : une pour les agents, une pour les cadres aux motifs « *qu'une proportion importante d'agents estiment être insuffisamment entendus lorsqu'ils expriment attentes ou mal-être, voire de la détresse. Ces situations peuvent résulter de causes multiples tant dans la sphère privée que professionnelle* ».

En agissant ainsi, la DGFIP psychologise les relations et les tensions au travail. La prise en charge est centrée sur un registre individuel au lieu d'analyser et de résoudre les origines des difficultés du travail. Les dimensions technique, organisationnelle, institutionnelle et sociale utilisées précédemment pour décrire une situation de travail sont volontairement ignorées.

**Pour Solidaires Finances Publiques, de telles cellules ne sauraient être une réponse aux difficultés rencontrées par les agents (cadres ou non).**

Enfin, cerise sur le gâteau, la DGFIP reconnaît une « *crise des modes d'organisation et de management* ». Cette crise est liée aux projets de restructuration permanente, les suppressions d'emploi, les missions revues, dégradées. Au lieu de chercher dans la « *qualité de vie au travail le levier de la performance collective* », centrer son action et la déclinaison de l'encadrement sur les conditions de travail serait bien plus efficient. Réfléchir à intégrer les agents dans les choix organisationnels et stratégiques est la clef pour l'amélioration des conditions de travail. Après le rejet du projet d'accord QVT par la majorité des organisations syndicales et l'impossibilité au niveau ministériel de faire la déclinaison des accords RPS de 2013, il nous semble très présomptueux de la part de la Direction Générale de proposer la mise en place de cette semaine QVT.

Appliquer la mise en concurrence des chefs de service pour l'obtention « *d'un trophée d'innovation* » sur le sujet démontre l'incohérence du projet qui a été présenté lors du Comité National de suivi des conditions de travail du 17 avril 2018.

**Transformer l'administration publique en laboratoire d'expérimentation d'innovation managériale selon les principes des entreprises privées est en totale opposition avec les principes de l'administration publique telle que nous la concevons.**

Il s'agit d'un véritable tournant sur la conception des conditions de travail qui est passée, au ministère, en quelques années d'une approche collective à une approche individuelle et stigmatisante.

Nous ne cesserons de dénoncer avec fermeté ses dispositifs. En plus de faire peser sur les agent(e)s en difficulté la responsabilité de leur état, ces mesures n'amélioreront pas leur quotidien. Il s'agira de simples rustines masquant des réalités de travail parfois catastrophiques. C'est l'organisation du travail qui est en cause. Les pouvoirs publics sont responsables par leur choix de l'accroissement de la souffrance au travail et de la dégradation de la qualité des missions de service public.

## Le rapport de la Casse

### **Fin des SIE, un SPF pour toute la France, etc.**

« *La DGFIP 10 ans après la fusion : une transformation à accélérer* » est la dernière production de la Cour des Comptes nous concernant, rendue publique le 20 juin 2018.

Nous attendions les propositions de CAP 2022, c'est en fait la Cour des Comptes, téléguidée par le pouvoir politique en place, qui remet un brûlot sur notre administration disponible pour tous.

Elle déplore qu'aucune revue des missions de la DGFIP n'ait eu lieu depuis la création de notre direction. Visiblement, les auditeurs font preuve d'un manque total de discernement ou ont plus été occupés à récolter les informations sur les administrations fiscales en Australie et aux USA qu'à se concentrer sur les travaux déjà menés (lignes directrices, ASR, etc.).

Les rédacteurs du rapport utilisent des raccourcis, des approximations, des omissions, voire des fautes de frappe qui rendraient ce rapport lisible si l'heure n'était pas grave pour notre administration, ses agents au service du public et de l'Etat.

Page 88 : la Cour des Comptes préconise la gestion des pensions à une caisse de « *retraire* » au lieu de retraite (pour rappel à nos « experts-auditeurs » : les fonctionnaires perçoivent une pension et non une retraite, lapsus sans doute révélateur ?).

Dans une liste à la Prévert (avec toutefois moins de poésie !), la Cour des Comptes propose rien de moins que :

- **le transfert de la mission topographique du Cadastre à l'IGN,**
- **la fermeture des « petites » trésoreries** (5 ou 10 personnes selon le rapport ou la synthèse ...) soit **500 à 1600 Trésoreries (67 %)**
- **la suppression des 354 SPF pour n'en faire qu'un,**
- la fin des Délégations interrégionales et la **mise au régime sec pour les DDFIP/DRFIP,**
- **la fermeture des SIE** (500 services) (la télétransmission ça marche tout seul!!),
- l'abandon de la stratégie « multicanal » dans la relation avec les particuliers qui devrait désormais se résumer à une simple relation numérique ou téléphonique.

Nous dénonçons ce rapport à charge qui n'a aucun lien avec la réalité de notre travail, pas plus qu'avec nos missions. Ce rapport ne démontre rien mais accumule des affirmations pour établir un constat exagérément négatif. Nous déplorons la mollesse et même l'absence de défense de notre administration par le Ministre en charge ... Ce qui confirme le caractère « téléphoné » de ce rapport qui dit tout haut ce que le Gouvernement n'ose évoquer à travers CAP 2022 dont il retarde la sortie par crainte des réactions !

Pourquoi faudrait-il tout fermer ou concentrer selon la Cour des Comptes ?

- Notre administration est incapable de réflexion (page 19) !
- l'absentéisme et les congés interdisent l'existence même des petites Trésoreries (page 67),
- la **rigidité de nos règles de gestion** (mobilité, carrière ...) est un frein au service (on croirait entendre notre Directeur Général!)
- **notre informatique est désuète** et, en plus, elle a accumulé une dette technique qui, si on sait lire entre les lignes, n'aurait rien à envier à celle de la SNCF (bien entendu, le mot « dette technique » est une création de la Cour des Comptes!)

NOTA: les termes « rigidité / frein / dette technique » apparaissent comme par hasard dans 5 des 143 pages du rapport ...

Cette accumulation de contre-vérités nécessite une réponse collective globale de toutes nos sections qui doivent lutter contre l'escroquerie intellectuelle qui fait le terreau des anti-impôts, anti-fonctionnaires, anti-Etat !

Nous donnerons pour seule vérité que seules les petites communes sont les plus vertueuses en matière de dématérialisation puisque le taux de « full demat » y est plus élevé que dans les grandes collectivités ! Comment seront remplacées les Trésoreries ? Les YAKA FAUCON de la Cour des Comptes propose :

- **l'externalisation du conseil financier à la Banque Postale,**
  - **le conseil des investissements à la Caisse des dépôts.**
- Les élus piloteront avec des notes de conjoncture économique de la Banque de France !**

Nous vous le demandons, Mesdames/Messieurs les auditeurs/trices, **sur quelle planète vivez-vous ??**

En matière de **contrôle fiscal**, les auditeurs/trices de la Cour des Comptes constatent que le nombre de contrôles et les résultats sont en chute libre en établissant le lien avec la suppression d'emplois en PCE, BEP, BCR et là ... plus rien ... fin de l'analyse ...

Il faudrait, en toute honnêteté intellectuelle pousser un peu plus l'analyse et tirer les conclusions des constats : les suppressions massives d'emplois (37.000 depuis 2002, dont 3100 sur les emplois de vérificateurs, sur un effectif total de 100.000 à la DGFIP) désorganisent tous les étages du contrôle fiscal et plus largement de toutes nos missions : la chaîne du contrôle ne fonctionne plus !

Au passage, nous signalons un léger oubli dans ce rapport : le service de contrôle des particuliers les plus aisés n'est pas encore éradiqué, il s'appelle la DNVSF et devrait donc figurer page 137 : un peu léger point de vue rigueur dans ce rapport qui ferait pâlir nos collègues rédacteurs dont les écrits sont bien plus exhaustifs et sérieux ! Mais cela doit être dû au fait qu'ils n'écrivent pas à charge ...

Notre Ministre est enthousiaste à la lecture de ce rapport, ce qui est loin de nous rassurer sur l'avenir de la DGFIP.

Ce rapport fait honteusement preuve d'une absence d'indépendance de la Cour et d'une mauvaise foi inquiétante pour notre démocratie et l'avenir du Pacte social !

<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/actions/1558-rapport-de-la-cour-des-comptes-sur-la-dgfip-demandez-le-programme-de-cap22-pour-mieux-le-combattre.html>



## **Mission : Impossible à Bercy, bientôt sur nos écrans !**

**Dans le prochain film Mission : Impossible, l'agent Ethan Hunt sera dans les murs de Bercy... un film époustouflant, bourré d'effets spéciaux, qui ne laissera personne indifférent !**

DIRECTION FANTÔME



Tourné quasiment intégralement dans les murs de Bercy, le prochain film de la série cinématographique « Mission : Impossible », intitulé « Direction Fantôme », constitue en soi une consécration de notre Grande Maison.

Synopsis : dans un futur proche, plusieurs grandes administrations françaises ont perdu la quasi-totalité de leurs agents suite à une mystérieuse infection due au « Cryptovirus Anémiant et Paralysant 2022 », plus connu sous le nom de « CAP 2022 ».

Dépêché sur place, l'agent Ethan Hunt aura fort à faire, d'autant que les derniers survivants, qui se sont retranchés dans la forteresse de Bercy, et dont le lien avec cette étrange épidémie reste à définir, sombrent dans une folie destructrice...

Mission : Impossible – Direction Fantôme sortira le 1er août prochain dans nos salles. L'occasion de découvrir sur grand écran les cascades à couper le souffle tournées au sein même de Bercy... et les images non impressionnantes de ce qui pourrait nous attendre dans très peu de temps !

**44 %** de trésoreries en moins depuis 1998 et une tendance qui va en s'accroissant : avec moins de services de proximité, ce sont le déménagement du territoire et la désertification qui sont en marche...

**97 %** des emplois supprimés dans la fonction publique l'ont été à la DGFIP en 2018 ... et ce n'est pas fini !

**30 000...** c'est le chiffre de suppressions d'emploi préconisées par le procureur général auprès de la Cour des comptes pour la DGFIP d'ici 4 ans. Ça correspond à près du tiers des effectifs actuels...

**5** c'est le numéro gagnant du lot de consolation lors du tirage au sort ! Réclamez votre lot à votre correspondant d'immeuble.



La précarité,  
c'est trop fun !



*Le pire n'est jamais certain, sauf si nous ne faisons rien.*

*« Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie,  
Je suis né pour te connaître Pour te nommer:  
LIBERTE »*

Paul Eluard

